

Formulaire de demande de prime communale de naissance ou d'adoption

Coordonnées représentant légal	
NOM et Prénom *	
N° Registre national	
Adresse (complète)	
N° de Téléphone	
E-Mail	
N° de compte bancaire	

La prime de naissance donne droit à une aide de la Commune en soutien des familles.

La prime, fixée à un montant de 100,00 € par enfant, est octroyée à la personne qui a la charge de l'enfant, à la condition que le demandeur soit inscrit dans les registres de la population ou des étrangers de la Commune de Perwez au 1^{er} janvier de l'année.

La demande doit être introduite dans les 6 mois de la naissance de l'enfant, accompagnée d'une composition de ménage ou de la date de transcription du jugement d'homologation de l'acte d'adoption.

Attention: le nom de l'enfant **doit être repris** sur la composition de ménage

Identification de l'enfant	
NOM	
Prénom	
Date de naissance	
Lieu de naissance	

Après délibération du Collège communal et dans les limites des crédits disponibles, la prime sera libérée sur base des pièces justificatives.

En cas d'insuffisance de crédits, les demandes seront mises en attente sur une liste et honorées dès que des crédits seront à nouveau disponibles.

Signature + date

<u>Cadre réservé à l'Administration</u> Réception de la demande _____ Montant : _____ € Collège communal du _____
--

** Conformément au règlement général sur la protection des données, l'administration communale s'engage à n'utiliser les informations reprises sur cette note qu'à des fins purement comptable. Ces données seront annexées au mandat de paiement.*